



Demande de subventions pour l'exercice 2026

La commune invite les associations à transmettre leur demande de subventions avant le 31 octobre 2025.



Merci d'utiliser les documents ci-contre pour constituer votre dossier et nous le retourner en mairie avant le 31 octobre.

Service

Communication, Vie associative et culturelle et Animation

Mairie de Feucherolles
39 Grande Rue
78810
Feucherolles
[01 30 79 93 10](tel:0130799310)
communication@feucherolles.fr
Infos pratiques

Toute demande de subvention reçue après cette date sera refusée.

Documents
[Dossier demande de subvention 2026](#)
[Compte de résultats 2025](#)